

Vous voulez faire part de votre initiative prometteuse? Vous voulez connaître les initiatives prometteuses d'ailleurs?

POUR LES RÉGIONS SUIVANTES :

Abitibi-Témiscamingue • Laval • Lanaudière
Montréal • Laurentides • Outaouais

Contactez le courtier de connaissances
du pôle de Montréal

CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
514 331-2288, poste 4044

POUR LES RÉGIONS SUIVANTES :

Bas-Saint-Laurent • Capitale-Nationale
Chaudière-Appalaches • Côte-Nord
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Contactez le courtier de connaissances du pôle de Québec

CSSS de la Vieille-Capitale
418 681-8787, poste 3833

POUR LES RÉGIONS SUIVANTES :

Estrie • Mauricie et Centre-du-Québec • Montérégie
Nord-du-Québec/Nunavik/Terres-Cries-de-la-Baie-James
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Contactez le courtier de connaissances
du pôle de Sherbrooke

CSSS-IUG de Sherbrooke
819 562-9121, poste 47076

Vous pouvez également contacter :

- la directrice responsable de l'Observatoire
Johanne Archambault

CSSS-IUG de Sherbrooke
819 562-9121, poste 47100

- le co-responsable de l'Observatoire
Alex Battaglini

CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
514 331-2288, poste 4042

- le secrétariat de l'Observatoire
CSSS-IUG de Sherbrooke
819 562-9121, poste 47112

Les six CSSS responsables de l'Observatoire sont :

- CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
 - CSSS Cavendish
- CSSS-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
 - CSSS Jeanne-Mance
 - CSSS de la Montagne
 - CSSS de la Vieille-Capitale



**Observatoire québécois
des réseaux locaux de services**

Une initiative de six centres de santé
et de services sociaux (CSSS) désignés au titre de
centre affilié universitaire (CAU).

Une initiative soutenue par le
ministère de la Santé et des Services sociaux

Pourquoi un Observatoire?

Pour diffuser les initiatives prometteuses développées dans les réseaux locaux du Québec et pour apprendre de ces initiatives!

Plus précisément, l'Observatoire veut :

1) Repérer et décrire des initiatives de collaboration prometteuses.

Comment?

- Par des entrevues avec des gestionnaires, des intervenants et des citoyens impliqués.
- Par la rédaction d'une synthèse de chaque initiative validée avec ces personnes en vue d'une diffusion provinciale.

2) Créer un réseau de personnes et d'établissements partenaires provenant de toutes les régions.

Comment?

- Par une tournée des régions par les directeurs généraux des établissements responsables de l'Observatoire.
- Par des rencontres avec des acteurs terrain impliqués dans diverses initiatives.

3) Animer et diffuser des initiatives prometteuses

Comment?

- Par des activités de partage de connaissances : bulletins, courts documents, site Web, ateliers, documents audiovisuels, etc.
- Par l'utilisation de plates-formes de partage de connaissances déjà existantes.

4) Analyser les initiatives avec des chercheurs et des experts pour dégager des enseignements généraux utiles au réseau.



De quelles initiatives prometteuses s'agit-il?

Pour repérer les premières initiatives, trois critères de base seront utilisés.

- **Critère 1** : L'initiative renvoie à un changement dans l'offre de service de santé et de services sociaux du territoire. Il peut s'agir d'un service clinique, d'une nouvelle intervention ou d'une activité de prévention.
- **Critère 2** : Le CSSS et au moins un autre partenaire autonome du réseau local de services collaborent activement dans le cadre de cette initiative.
- **Critère 3** : L'initiative est née du constat d'un manque de service ou de l'identification d'un problème de santé/bien-être affectant la population du territoire.

Ces critères de départ sont appelés à évaluer au cours des échanges avec les partenaires. D'autres types d'initiatives à documenter seront identifiés.

Un peu d'histoire...

